

CERTIFICAT D'ASSISTANT PROFESSEUR

1- PLAQUETTE DE PRESENTATION



LE CERTIFICAT D'ASSISTANT PROFESSEUR - JUDO



Le Certificat Assistant Professeur permet à son titulaire d'assister avec une réelle efficacité pédagogique et, en sa présence, un enseignant titulaire d'un diplôme professionnel en judo-jujitsu.

Les formations **Assistant Professeur** sont dispensées au sein des comités par délégation de la ligue.



AVANT TOUT, IL FAUT :

- Prendre connaissance des attendus (pages suivantes)
- Avoir un tuteur au sein de son club

ETAPE 1

PUIS AVOIR EN TÊTE QU'IL NECESSITE :

- 30 heures en centre de formation (dans votre comité)
- 50 heures de stage pédagogique en club

ETAPE 2

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Remplir le dossier d'inscription et le transmettre au CD Judo 67
- Organiser son planning

ETAPE 3

PROGRAMME DE FORMATION

• COMPETENCES ATTENDUES

Démontrer les principales HTF de la méthode française

Démontrer et expliquer les principales habilités techniques fondamentales en tachi waza et en ne waza

Assister efficacement le professeur lors des séances, comprendre les situations d'enseignement, connaître les aspects sécuritaires de base, connaître les caractéristiques spécifiques des différents publics

Inculquer les règles de vie au dojo

• **CONTENU DE LA FORMATION**

Méthode Française d'enseignement (blanche à marron)

Utilisation des procédés d'entraînement.

Séance de Judo et intervention pédagogique adaptées aux différents âges

HTF Judo (tachi-waza , ne-waza)

Nage no Kata (3 premières séries) et Goshin jitsu (12 premières techniques)

Droits et devoirs de l'enseignant, bases réglementaires du fonctionnement du Club, le système Fédéral (organisation, activités...)

Hygiène et sécurité dans les dojos, conduite à tenir en cas d'accident

• ORGANISATION DES SEQUENCES DE FORMATION

Les 30 heures de formation en centre sont à répartir parmi les 4 thèmes ci-dessous. Ces thématiques seront abordées sous forme de stage, mélangeant les phases théoriques et les phases de mise en pratique. À l'issue de la formation, le stagiaire devra posséder les compétences de base lui permettant de réaliser ses heures pédagogiques au contact de son professeur de manière efficace.

THEME 1 PEDAGOGIE

Etudes des différentes caractéristiques spécifiques des publics de club, et incidence pédagogique sur le tatami

THEME 2 TECHNIQUE

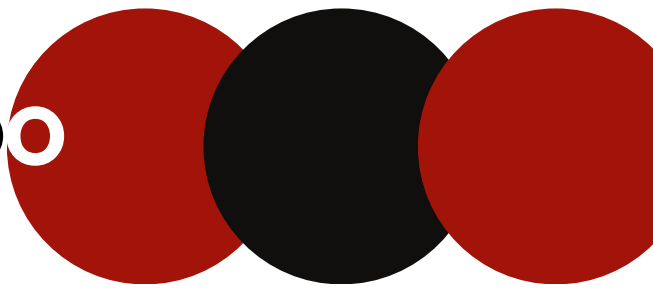
Etudes des différentes familles de techniques composant le répertoire en tachi waza et ne waza, ainsi que les principes d'efficacité liés à leur réalisation technique

THEME 3 KATAS

Etude du Nage no kata (trois premières séries) et étude du Goshin Jitsu (12 premières techniques)

THEME 4 FILIERE DE LA FORMATION

Etude des différents cursus de formation liés à l'activité Judo-Jujitsu, de son encadrement à son enseignement, et des diplômes proposés au sein du territoire.



CERTIFICAT D'ASSISTANT PROFESSEUR

2- LIVRET D'ACCUEIL



—• LETTRE A L'ATTENTION DU. DE LA TUTEUR.TRICE

Vous accueillez un.e stagiaire de la formation CAP au sein de votre club et nous vous en remercions.

Cette formation débute et s'achèvera en fin de saison 2026 suite aux sessions de certification du Titre CAP.

Ceci est le **livret de suivi et d'évaluation**, rempli et signé en centre et en club. Ce document doit être consulté et partagé avec l'apprenant et l'équipe pédagogique du CAP.

Il reprend les informations nécessaires de la formation pour l'apprenant.e-stagiaire, le comité JUDO 67 et le club. Ces informations sont indispensables pour le suivi pédagogique de l'apprenant.e.

En tant que **tuteur.trice**, vous avez à charge la réalisation de cette évaluation. Elle doit être réalisée avant la visite du formateur référent qui prendra directement contact avec vous.

Vous devrez préciser si les compétences prévues sont :

- Acquises (A)
- En cours d'acquisitions (ECA)
- Non acquises (NA)

Monsieur Antoine VERON, responsable de l'action et coordinateur pédagogique, se tient à votre disposition pour toute demande sur la formation.

La commission formation du Comité JUDO 67

• CALENDRIER

Les stages ci-dessous seront pris en compte comme heures de formation en centre :

- stages sportifs du CD67 : Décembre 2025 – février 2026
- stages itinéraire des UV2 (2h)
- stages katas (2h)
- SNR (à valider)

CAF, Dojo de Marckolsheim 8, rue des tabacs 67390 MARCKOLSHEIM :

- Samedi 8 novembre 2025 De 9h à 12h
- Samedi 13 décembre 2025 De 9h à 12h
- Dimanche 14 décembre 2025 De 9h à 12h et de 13h à 17h
- Samedi 10 janvier 2026 De 9h à 12h et de 13h à 17h
- Dimanche 1er mars 2026 De 9h à 12h et de 13h à 17h

• RECAPITULATIF STAGES

Ci-dessous, la liste des heures réalisées en stage organisés par le Comité JUDO 67. Nombre d'heures réalisées : heures.

[illegible]

• RECAPITULATIF CLUB

Ci-dessous, la liste des heures réalisées dans le club avec l'enseignant.

CLUB :

ENSEIGNANT :

[illegible]

[illegible]

• FICHE EVALUATION

- Rapport pédagogique
 - entretien sur le rapport pédagogique de stage
 - Présentation de l'expérience acquises
- Maîtriser les aspects techniques de base
 - Demonstration technique de base libre
 - Entretien sur les aspects techniques fondamentaux et sécuritaire de la pratique
 - connaissances et maîtrise des procédés d'entraînement

NIVEAU		Observations
Très insuffisant		
Insuffisant		
Moyen		
Assez bien		
Bien		
Très bien		

NOM + PRENOM + SIGNATURE DES JURYS

NOM + PRENOM :

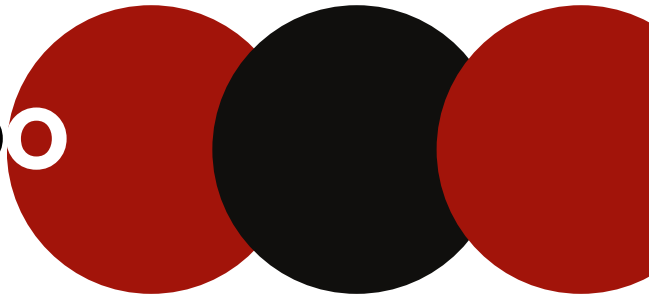
DATE :

NOM + PRENOM :

DATE :

CD 67 JUDO

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE JUDO DU BAS-RHIN



@ mail@judo67.fr



4 rue Jean Mentelin
67200 Strasbourg CEDEX 2
BP 95 028 67035



03 88 28 13 77



www.judo67.fr

